

# Le Yacht club victime de dégâts lors de la tempête

Deux bateaux du club des Sablettes ont été percutés par des tôles soufflées par les vents. La facture se chiffre à plusieurs milliers d'euros.

« Ça s'est passé dans la nuit du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février », relate Jean-Renaud Daniel, président du Yacht club des Sablettes (YCS). Cette nuit-là, comme annoncé par la météo, des rafales à plus de 120 km/h ont balayé le littoral. Et, côté Saint-Elme, « le vent a emporté deux tôles du toit du bâtiment préfabriqué qui héberge le club de plongée du CSMS. Elles sont venues percuter deux de nos bateaux, deux Laser (dériveurs de compétition, Ndlr), qui étaient rangés derrière ».

Les tôles ont même rebondi sur les bateaux et ont continué leur trajet jusqu'au chantier du chenal (sur le terre-plein de la base nautique), où des ouvriers les ont retrouvées le lendemain matin. Ils ont d'ailleurs alerté la collectivité (TPM, en charge des travaux) sur le risque potentiel si cela s'était produit en journée avec des personnes sur le site...

## « Ils sont foutus »

Les deux bateaux impactés sont donc des dériveurs de course qui servent aux jeunes lors des régates. « Ils sont foutus », reprend Jean-Renaud Daniel. L'un a pris un impact sur le pont (fendu sur plusieurs dizaines de centimètres). Et, sur l'autre, le pont est déchiré en deux endroits.

« On a demandé un diagnostic à un chantier naval. Pour eux, ce n'est pas réparable. Du moins, cela ne serait pas dans notre intérêt car cela suppose des travaux assez importants, qui alourdiraient la coque sous le pont, justement là où il ne faut pas qu'il y ait de surpoids en compétition. Donc, si on décidait de réparer, ce serait un mauvais cadeau pour nos jeunes ! »

Ces bateaux sont en effet utilisés par les jeunes du club, qui obtiennent d'ailleurs de bons résultats avec. « Et comme une régate est programmée fin février, on est obligé de racheter dans l'urgence deux coques d'occasion. Cela



Les deux bateaux impactés étaient rangés derrière les préfabriqués du club de plongée du CSMS, que l'on aperçoit en arrière-plan. (Photos M. G.)

nous coûte 4 000 euros. Une dépense que nous n'avions évidemment pas prévue », souligne le président du YCS.

## Quid de l'assurance ?

Se pose désormais la question de la prise en charge. Les dégâts ayant été causés par des éléments du local dont est locataire le CSMS plongée, c'est l'assurance de la Ville, propriétaire du préfabriqué, qui devrait intervenir.

« Pour nous, reprend Jean-Renaud Daniel, le problème, c'est qu'il y a une différence entre la valeur marchande et la valeur d'usage des bateaux. Comme ils ont plusieurs années, ils doivent coter moins de 1 500 euros. Mais ils ont toujours été bien entretenus, ce qui permettait de conserver toutes leurs performances. Et, pour les remplacer, on doit déboursier bien plus que leur valeur commerciale ». Le club espère donc que l'assurance « tiendra compte » de ce décalage. Mais, à l'instar des aléas météo, rien n'est moins sûr...

M. G.





## Composer avec le chantier du canal

Depuis plus d'un mois, le chantier de creusement du canal d'avivement du port de Saint-Elme (voir nos éditions précédentes) perturbe les habitudes des clubs installés sur le site. « *De fait, on ne peut plus traverser le terre-plein de la base nautique* (où sont stockés le matériel, les engins et les déblais), explique le président du Yacht club des Sablottes. *Mais l'entreprise en charge des travaux est remarquable : elle a tracé un cheminement pour que les membres du club puissent rejoindre facilement leurs embarcations et la mise à l'eau. De ce point de vue, la gêne est donc minime* ». En revanche, poursuit Jean-Renaud Daniel, « *l'impact a été plus sensible pour les bateaux qui appartiennent à nos*



*membres et qui sont stockés habituellement sur le terre-plein. Il a fallu en déplacer une vingtaine jusqu'à la Petite Mer pour les ranger sur un parking sécurisé (à sec). Ça a demandé un peu de manutention pour les démâter et les mettre sur remorques. Mais tout ça avait été anticipé et les travaux tombent heureusement dans une période de faible activité. Ça change un peu nos habitudes mais rien de grave* ».

La tonalité est d'ailleurs la même du côté du CSMS plongée, comme l'assure son responsable, Paul Sinopoli. « *On s'adapte au chantier mais, à vrai dire, on n'est pas vraiment gênés pour le moment. On n'a pas eu besoin de déplacer nos bateaux et on a de bonnes relations avec le chef de chantier, qui se montre très arrangeant* ». Selon le planning établi, les travaux devraient être terminés pour la fin avril, voire début mai.